



19 mars 2009

**RECTIFICATIF DE PUBLICATION MENSUELLE DU
NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL
ET DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

ARTICLE 223-16 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Une erreur non significative portant sur 7 000 droits de vote en moyenne s'est glissée dans nos publications mensuelles du nombre d'actions composant le capital et du nombre total de droits de vote pour la période octobre 2008 à février 2009.

Le nombre d'actions composant le capital et du nombre total de droits de vote au 28 février 2009 étaient les suivants:

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques*	exercables**
28 février 2009	33 777 100	42 542 399	41 057 889

*Ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote, conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers relatif au calcul des franchissements des seuils de nombre de droits de vote.

**A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droits de vote.

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet d'Ipsos, rubrique Information Réglementée :

http://www.ipsos.com/fr/invest/Regulated_Information/Nb_shares_Voting_Rights.aspx